

15. Jeu de rôle : la CAAAQ à l'œuvre!

Une commission publique a été créée en 2006 pour prendre le pouls de la société afin de définir une nouvelle vision du développement des secteurs agricole et agroalimentaire québécois. Comment fonctionne ce processus démocratique et quelles visions a-t-il fait émerger? Les élèves se mettent à l'œuvre et simulent cette commission afin de découvrir les différents points de vue de quelques acteurs clés.

Intentions pédagogiques

Amener l'élève à :

- se familiariser avec le processus démocratique de la Commission de l'avenir de l'agroalimentaire du Québec qui a eu lieu en 2007 et en comprendre les rouages;
- comprendre davantage la réalité agricole du Québec d'aujourd'hui;
- élargir leurs connaissances à propos des principaux acteurs du milieu agricole, de leur rôle et position vis-à-vis des difficultés du milieu agricole en cours;
- développer leurs habiletés à communiquer une position claire devant un auditoire.

Matériel

- Une copie du document « Objectifs et fonctionnement de la CAAAQ » (annexe 1);
- Une copie de tous les documents de référence suggérés (annexe 2);
- Une copie des « résumés des positions des divers groupes d'acteurs » (annexe 3);
- Une copie de la « procédure des audiences » (annexe 4);
- Une copie de « Et si la souveraineté alimentaire régnait? » (annexe 5 – facultatif);
- Deux bureaux, soit un pour le commissaire (l'enseignant) et l'autre pour les équipes d'élèves.

Disciplines

Français, univers social, sciences et technologie et mathématiques.

Le saviez-vous?

- De 1900 à 2000, le portrait de l'agriculture a changé de façon radicale, la majorité des fermes familiales traditionnelles sont disparues pour faire place à des fermes conventionnelles hautement mécanisées, cultivant des surfaces énormes et dépendant de produits agrochimiques.
- De 2001 à 2006 au Québec, on constate que de 5 à 6 fermes ont disparu chaque semaine.
- Perte de revenus, endettement et augmentation alarmante des cas de faillite et de suicide chez les agriculteurs sont quelques effets de la transformation de l'agriculture au Québec ces dernières décennies.

Préparation

- Se familiariser avec les positions présentées (annexe 3) et formuler au moins une question quant aux recommandations présentées par chaque groupe d'acteurs (ex. : détaillant, groupe de citoyens, etc.).
- Installer deux bureaux à l'avant de la classe pour simuler les audiences (un pour le commissaire, l'autre pour les équipes).

Déroulement

- Résumer les objectifs et le fonctionnement de la CAAAQ (annexe 1).
- Séparer la classe en cinq équipes et attribuer un des groupes d'acteurs suivants à chacune d'elle : *regroupement d'agriculteurs, détaillant, fournisseur d'engrais, groupe de citoyens et groupe écologiste*.
- Distribuer ensuite les documents de référence ainsi que les résumés des positions à chaque équipe (annexes 2 et 3).
- Expliquer aux élèves qu'il s'agira de simuler les audiences de la CAAAQ : vous agirez à titre de commissaire et eux à titre de participants. Expliquer qu'ils auront 30 minutes pour préparer et élaborer, en équipe et en se servant des documents distribués, leurs **constats** de l'agriculture et leurs **recommandations** respectives, qu'ils devront vous présenter en 3 minutes. Préciser qu'il y aura une période de questions à la suite de leur présentation.

- Ouvrir les audiences et expliquer la marche à suivre (annexe 4).
- À tour de rôle, inviter les équipes à présenter à l'avant de la classe (3 min), leur point de vue et demander aux autres élèves de prendre des notes pour poser des questions. Après chaque présentation, allouer une période de question de 2 minutes.

Intégration

Effectuer un retour avec des élèves : Ont-ils aimé leur expérience ? Qu'ont-ils appris ? Ont-ils aimé le processus de la Commission ? Est-ce un processus démocratique ?

- Le point de vue qu'ils défendaient était-il le leur ?
- Quels sont les principaux enjeux soulevés lors du débat ? Les recommandations de chaque équipe étaient-elles contradictoires ou semblables ? Selon vous, était-ce facile en tant que commissaire d'arrimer les positions de chacun et d'en arriver à une conclusion ?
- Pensez-vous que le métier d'agriculteur est un métier d'avenir au Québec ? Le débat a-t-il changé vos perceptions de l'agriculture ?
- Quel impact le marché mondial a-t-il sur l'agriculture au Québec ?

À la lumière des présentations, formuler en groupe quelques recommandations que les commissaires devraient retenir quant à l'avenir de l'agriculture au Québec.



Visionner la conférence de presse que les commissaires de la CAAAQ ont donné lors du dépôt de leur mémoire (voir annexe 2) :

- Quelles sont les principales recommandations des commissaires ?
- Comment ces recommandations, si elles sont retenues, transformeraient-elles le visage de l'agriculture au Québec ?
- Sont-ils satisfaits des recommandations ? Quels points de vue ont été retenus ? Lesquels ont été (rejetés) ?
- Quel impact le rapport aura-t-il réellement ? (expliquer que le rapport de la CAAAQ n'est pas un document décisionnel) : <http://www.caaaq.gouv.qc.ca/presse/communiqués/communiquégouvernance.fr.html>

Réinvestissement

Demander aux élèves :

- De donner du poids au rapport de la CAAAQ en agissant : <http://www.unionpaysanne.com/content/view/116/59/>
- D'effectuer une recherche et de résumer la position des acteurs qu'ils représentaient vis-à-vis du rapport final de la CAAAQ (voir la section références : communiqués de presse).
- Rédiger un texte argumentatif expliquant en quoi adopter une politique de souveraineté alimentaire changerait les modes de production et d'achat au Québec (annexe 5).
- Rédiger un article synthèse pour le journal étudiant ou local sur l'expérience du jeu de rôle et des discussions vécues en classe.

Moi, j'agis !

Afin d'encourager l'agriculture québécoise et promouvoir une agriculture durable plus respectueuse de l'environnement au Québec, inciter les élèves et leur famille à :

- acheter local à l'épicerie en recherchant les produits du Québec et en tentant de remplacer au moins 20\$ chaque semaine de produits importés par des aliments locaux (ex. : choisir un jus de pommes du Québec plutôt qu'un jus d'ananas) ;
- signer le manifeste du citoyen-mangeur : <http://www.equiterre.org/organisme/courriel-mangeurs.php?s=intro> ;
- demander à l'école d'adhérer au projet « À la soupe ! Pour une alimentation institutionnelle responsable » afin de soutenir l'agriculture locale : www.equiterre.org/agriculture/alimentation/index.php ;
- participer aux activités ou devenir membre ou bénévole d'organismes travaillant au bien-être de l'agriculture québécoise tels que l'Union Paysanne, Équiterre, etc.

Références

- www.caaaq.gouv.qc.ca
<http://www.unionpaysanne.com/content/view/116/59/>
- **Communiqués de presse liés au dépôt du rapport final de la CAAAQ :**
<http://www.caaaq.gouv.qc.ca/presse/communiqués/communiquégouvernance.fr.html>
<http://www.equiterre.org/organisme/sallePresse/communiqués.php#20080212>
<http://www.greenpeace.org/canada/fr/presse/communiqués/note-70-pourcent-mais-bemols-ogm>
<http://www.consommateur.qc.ca/union-des-consommateurs/?p=277>
http://www.upa.qc.ca/fra/salle_presse/document.asp?id=3973

Annexe 1. 🍅 Objectifs et fonctionnement de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec (CAAAQ)

Objectifs : En 2006, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a mis sur pied la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec (CAAAQ), ce qui n'avait pas été fait depuis plus de 30 ans. Trois commissaires ont parcouru les régions afin d'entendre les points de vue de différents groupes et d'ainsi :

- dresser un portrait des enjeux et défis de l'agriculture québécoise ;
- examiner l'efficacité des interventions publiques déjà menées ;
- proposer une nouvelle vision du développement des secteurs agricole et agroalimentaire au Québec.

Fonctionnement :

1. Publication d'un document de consultation

La Commission a publié et diffusé un document de consultation, intitulé Agriculture et agroalimentaire : Choisir l'avenir (<http://www.caaaq.gouv.qc.ca/consultations/documentcons.fr.html>) afin de faciliter la participation de la population. Ce document comprend les données, enjeux et questions à l'étude, les modalités de participation et le calendrier des événements.

2. Consultations régionales et audiences publiques (ce que l'activité simule)

Du 13 février au 7 septembre 2007, la Commission s'est rendue dans 16 régions et 28 municipalités afin de saisir les différents enjeux et réalités agroalimentaires du Québec. Chaque consultation régionale se déroulait sur une période de deux ou trois jours et comprenait des audiences publiques et des tables rondes nationales. Lors des audiences publiques, les organismes et individus étaient invités à présenter leur mémoire aux commissaires, en public. Les audiences et les mémoires étaient diffusés en direct et archivés sur le site Web de la CAAAQ : <http://www.caaaq.gouv.qc.ca/diffusion/archives.fr.html>.

3. Dépôt du rapport de la Commission*

À la suite des avis déposés à la Commission lors des consultations régionales, les trois commissaires rédigent leurs propres recommandations dans un rapport qu'ils présentent au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) le 12 février 2008. Pour lire le rapport et le communiqué de presse de la CAAAQ et pour visionner la conférence de presse sur le dévoilement du rapport, consulter les sites suivants :

<http://www.caaaq.gouv.qc.ca/presse/communiques/communiquégouvernance.fr.html>

<http://www.caaaq.gouv.qc.ca/documentation/rapportfinal.fr.html>

<http://www.caaaq.gouv.qc.ca/diffusion/archives.fr.html>

* **Note :** Le rapport déposé au MAPAQ n'est pas un document décisionnel et ne sera considéré qu'à titre consultatif. Les recommandations proposées ne seront pas nécessairement retenues. Pour lui donner plus de poids : <http://www.unionpay-sanne.com/content/view/116/59/>



Annexe 2. 🍅 Documents de référence

Voici des documents de référence qui serviront à alimenter les recherches des cinq équipes qui devront présenter, lors de la simulation en classe des audiences de la CAAAQ, leurs positions quant à l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois en fonction du groupe d'acteurs qui leur sera attribué.

Acteurs	Documents de référence (mémoires déposés à la CAAAQ)
Regroupement d'agriculteurs	UPA (Union des producteurs agricoles) : http://caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Memoires%20nationales%20Quebec/46-M-Union_producteurs_agricoles(1).pdf ou Réseau des jeunes maraîchers écologiques : http://caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEMOIRE/05-32-S-Reseau_maraichers.pdf
Détaillant	Distributeur Métro inc. : http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEMOIRE/05-21-S-Salubrit_alimentaire.pdf
Fournisseur d'engrais	Agri 100 Itée : http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEMOIRE/14-22-J-Jean-Marc%20Harnois.pdf
Groupe de citoyens	Union des consommateurs : http://consommateur.qc.ca/union/docu/agro/UC-memoire-agro.pdf
Groupe écologiste	Équiterre : http://www.equiterre.org/docs/Memoire_Equiterre_CAAAQ_vf.pdf ou Greenpeace : http://www.caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Memoires%20nationales%20Montreal/31-M-Greenpeace.pdf



Annexe 3. 🍅 Résumé des positions des groupes d'acteurs à représenter

1. Position du groupe d'agriculteur

Constats

Économie

- Depuis que les agriculteurs vendent leurs produits sur le marché international, ils n'ont plus de contrôle sur le prix de ces derniers, ceux-ci étant désormais fixés à la bourse.
- Puisque le Canada a une saison de récolte beaucoup plus courte que plusieurs autres pays, que les coûts de production y sont plus élevés et que la concurrence est forte entre les pays, il est de plus en plus difficile pour les producteurs d'ici d'offrir leurs produits à prix concurrentiels.
- Le système agricole axé sur la modernisation et la concentration a forcé plusieurs fermiers à s'endetter de façon fulgurante et à devoir choisir entre croître davantage ou vendre leur exploitation pour augmenter leurs revenus.

Démographie

- Le prix des terres agricoles augmente rapidement autour des grands centres urbains à cause de l'étalement urbain*, ce qui exerce de la pression sur les terres agricoles.
- Alors que le pourcentage d'agriculteurs diminue, la perception de ce métier est de plus en plus négative et ses réalités sont davantage méconnues, accentuant ainsi l'écart entre le milieu rural et urbain.

Agriculture

- Il y a une nette augmentation de maladies dans les troupeaux d'animaux, notamment à cause de la diminution de l'espace donné à chaque animal, de l'augmentation du stress et du transport sur de plus longues distances (et entre les frontières).

Environnement

- Les agriculteurs doivent respecter de plus en plus de normes environnementales qui nécessitent d'importants investissements de leur part, mais pour lesquels ils ne reçoivent aucun dédommagement financier.
- Même s'ils sont souvent critiqués pour la pollution qu'ils engendrent, les agriculteurs contribuent aussi à l'amélioration de l'environnement (ex. : réduction de l'érosion du sol par la plantation de haies brise-vent), mais ne sont pas nécessairement rémunérés pour le faire.

* **Étalement urbain** : Installation des citoyens de plus en plus loin des grandes villes (ex. : dans les banlieues). Cela augmente les surfaces urbanisées en périphérie des grandes villes. L'étalement urbain engendre notamment une augmentation des taxes foncières et municipales en plus d'exercer une pression sur les terres agricoles (ex. : construction de maisons sur des terres arables).



Annexe 3. 🍅 Résumé des positions des groupes d'acteurs à représenter

Recommandations du groupe d'agriculteurs

Devant ces constats, voici quelques pistes de solutions à présenter aux commissaires :

Marché

- La souveraineté alimentaire* doit être une priorité et doit être intégrée dans les politiques du gouvernement.

Étiquetage et traçabilité*

- Favoriser la mise en marché de produits du Québec sur les étales des épiceries.
- Rendre obligatoire l'identification des produits faits au Québec et se doter d'une réglementation plus stricte pour favoriser l'achat de produits québécois (ex. : promouvoir le logo « Aliments du Québec » (aliments du Québec) et mieux définir son utilisation).
- Mettre en œuvre une vaste campagne de valorisation des produits québécois en misant sur leur qualité et sur les avantages sociaux, économiques et environnementaux reliés à l'achat de produits locaux et régionaux.
- Amener le gouvernement à soutenir davantage la salubrité et la traçabilité* des produits agricoles afin de consolider la confiance des citoyens quant à la qualité des aliments que l'on produit ici.

Environnement

- Ne pas imposer davantage de normes environnementales aux agriculteurs québécois afin de les soutenir dans la situation actuelle plutôt difficile.
- Continuer à soutenir, voire améliorer le soutien financier accordé aux agriculteurs qui veulent en faire plus pour l'environnement (ex. : subvention, aide à la transition pour la production biologique, etc.).

* **Souveraineté alimentaire** : La souveraineté alimentaire est entendue comme étant le droit des peuples à définir leur propre politique alimentaire et agricole, à déterminer leur degré d'autonomie alimentaire, à réglementer leur production et leurs échanges et à éliminer le dumping sur leurs marchés.

* **Traçabilité des aliments** : Possibilité de retrouver, pour un produit donné, la trace de toutes les étapes de sa fabrication et de la provenance de tous ses composants. Cette notion est actuellement appliquée aux produits alimentaires préemballés et aux œufs.



Annexe 3. 🍅 Résumé des positions des groupes d'acteurs à représenter

2. Position d'un détaillant

Constats

Rapport qualité/prix

- Les citoyens demandent des produits d'une qualité toujours meilleure, mais exigent des prix de plus en plus bas.

Salubrité et traçabilité*

- La salubrité et la traçabilité* des aliments sont des éléments importants pour les citoyens, mais le système agroalimentaire ne répond pas à leur demande pour l'instant.
- Il existe plusieurs failles quant au contrôle et à l'inspection des aliments. Plusieurs magasins, par exemple, vendent des aliments sans permis de vente et ne sont donc pas soumis aux mêmes inspections et contrôles que les détaillants détenant des permis.

Environnement

- Les citoyens veulent être de plus en plus informés au sujet des impacts de leurs aliments sur la santé, l'environnement et la société.

Recommandations

Devant ces constats, voici quelques pistes de solutions à présenter aux commissaires :

Salubrité et traçabilité*

- Le gouvernement doit travailler en partenariat avec les compagnies de distribution des aliments (épiceries) dans le développement de la traçabilité des aliments.
- Le gouvernement doit poursuivre ses activités de surveillance et d'inspection de la qualité des aliments tout au long de la chaîne alimentaire.
- Tous les magasins vendant des aliments devraient se voir obligés d'acheter un permis de vente d'aliments et être inspectés comme le sont les épiceries.

* **Traçabilité des aliments** : Possibilité de retrouver, pour un produit donné, la trace de toutes les étapes de sa fabrication et de la provenance de tous ses composants. Cette notion est actuellement appliquée aux produits alimentaires préemballés et aux œufs.



Annexe 3. 🍅 Résumé des positions des groupes d'acteurs à représenter

3. Position d'un fournisseur d'engrais

Constats

Marché international

- L'agriculture québécoise a de la difficulté à soutenir la concurrence internationale.
- Le climat du Québec rend difficile l'obtention de rendements équivalents ou supérieurs à ceux de ses voisins du sud. Ceux-ci sont davantage en mesure de produire plus en investissant moins.
- À cause des distances à parcourir et des faibles volumes de production, les engrais coûtent plus cher aux producteurs québécois.

Environnement

- Les normes environnementales étant plus strictes au Québec que dans des pays du sud, les coûts de production sont plus élevés pour les producteurs québécois.

Recommandations

Devant ces constats, voici quelques pistes de solutions à présenter aux commissaires :

Traçabilité*

- Imposer une identification obligatoire indiquant la provenance des aliments vendus en magasin.
- Établir des règles d'analyse plus strictes des produits importés pour tous les aliments qui ne respectent pas les mêmes normes de santé et d'environnement que les produits du Québec.

Rapprochement et éducation

- Favoriser un rapprochement entre l'industrie et les groupes agroenvironnementaux, car en s'isolant, ces groupes s'éloignent de la recherche et du développement et, par le fait même, ralentissent le progrès des producteurs agricoles.
- Former des « comités de l'harmonie » dans chaque village. Ceux-ci seraient composés de quatre producteurs et de quatre citoyens ainsi que d'un élu municipal afin de favoriser un rapprochement entre ces groupes.
- Établir un programme d'enseignement à la fin du primaire (« de la terre à la table ») dont le but serait de démystifier la croissance des plantes; de montrer que toute plante a besoin d'énergie (chimique ou organique); de valoriser les méthodes de culture au Québec; de démontrer que le producteur n'est pas un pollueur; et de créer des rapprochements entre les classes de la société.

* **Traçabilité des aliments** : Possibilité de retrouver, pour un produit donné, la trace de toutes les étapes de sa fabrication et de la provenance de tous ses composants. Cette notion est actuellement appliquée aux produits alimentaires préemballés et aux œufs.



Annexe 3. 🍅 Résumé des positions des groupes d'acteurs à représenter

4. Position d'un groupe de citoyens

Constats

Marché international

- Une grande partie de la production agricole de la province est destinée à l'exportation, ce qui engendre des conséquences socio-environnementales importantes. La majorité des sept millions de porcs produits au Québec, par exemple, est consommée au Japon et aux États-Unis. Le lisier* de porc, quant à lui, reste au Québec et cause bien des problèmes de santé et nuit à la qualité de l'environnement.
- Les supermarchés offrent souvent des aliments cultivés ailleurs (ex. : pommes provenant de la Nouvelle-Zélande ou des États-Unis) à un prix plus bas que ceux produits ici, même en saison !

Étiquetage

- Les produits du Québec sont peu identifiés et ne sont pas mis en valeur dans les supermarchés.
- Il est difficile pour les consommateurs de savoir ce qu'ils mangent réellement, car l'étiquetage des produits laisse à désirer. Par exemple, il est difficile de connaître la provenance des aliments ainsi que la présence d'organismes génétiquement modifiés (OGM).

Recommandations

Devant ces constats, voici quelques pistes de solutions à présenter aux commissaires :

Étiquetage

- L'étiquetage de la provenance des aliments ainsi que de la présence d'OGM devrait être obligatoire.

Environnement

- Imposer davantage de normes environnementales liées à l'agriculture (ex. : obliger les agriculteurs à créer une bande riveraine de 15 mètres le long des rivières).
- Aider les agriculteurs à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé.



Annexe 3. 🍅 Résumé des positions des groupes d'acteurs à représenter

5. Position d'un groupe écologiste

Constats

Politique

- Le gouvernement du Québec favorise l'agriculture conventionnelle plutôt que l'agriculture biologique (ex. : il existe des subventions financières pour les agriculteurs conventionnels, mais il y a peu d'aide à l'agriculture biologique).
- Le gouvernement du Québec favorise les projets agricoles conventionnels et ne soutient pas les nouvelles initiatives permettant pourtant de diversifier l'agriculture québécoise.

Bioénergie

- L'utilisation des terres agricoles à des fins de production d'éthanol (mêlé à l'essence pour les autos) se fait de plus en plus sur des terres agricoles au détriment de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaire du Québec.
- De plus en plus destinée à la production d'éthanol, la culture du maïs est énergivore et contribue grandement à l'érosion des sols.

Pollution génétique

- L'introduction des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans les cultures d'ici nuit à la biodiversité tout en exposant la santé des citoyens à des risques toujours non chiffrés. Actuellement, c'est le tiers du maïs et du soya cultivé au Québec qui est issu de semences génétiquement modifiées.

Démographie

- Il y a de moins en moins d'agriculteurs au Québec. Alors qu'ils étaient près de 60 000 en 1960, ils ne sont plus que 30 000 aujourd'hui. Cela nuit grandement à la vitalité des milieux ruraux (ex. : moins d'emplois, moins de revenus à investir dans la communauté, etc.).
- L'agriculture intensive et conventionnelle d'aujourd'hui engendre d'importantes répercussions sur l'environnement, la santé et la vitalité des régions, favorisant la concentration, la mécanisation, la monoculture, l'utilisation de pesticides, d'engrais de synthèse et d'OGM, etc.



Annexe 3. 🍅 Résumé des positions des groupes d'acteurs à représenter

Recommandations d'un groupe écologiste

Devant ces constats, voici quelques pistes de solutions à présenter aux commissaires :

Étiquetage

- Bannir l'utilisation des OGM sur tout le territoire du Québec et obliger l'étiquetage des aliments contenant des OGM provenant de l'extérieur du Québec.
- Obliger l'étiquetage des produits du Québec et imposer des normes plus claires et strictes quant à l'utilisation du logo « Aliment du Québec ».

Achat local et environnement

- Mettre en valeur les produits du Québec dans les supermarchés.
- Promouvoir l'achat local et la consommation d'aliments sains et le plus naturel possible afin de réduire les risques pour la santé et l'environnement.
- Promouvoir les initiatives visant le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement (ex. : agriculture biologique locale, fermes familiales, etc.).
- Interdire l'utilisation de pesticides en agriculture.
- Imposer des lois afin de restreindre l'utilisation de terres agricoles pour la production d'énergie et de favoriser la vocation nourricière de celles-ci.
- Favoriser la production de biocarburant à partir de résidus de cultures.

Appui financier

- Soutenir financièrement les projets agricoles ayant une vision d'équité et de protection de l'environnement.
- Soutenir financièrement les entreprises agricoles à petite échelle.



Annexe 4. 🍅 Procédure des audiences

Les commissaires (ou le président d'assemblée) dictent certaines règles de conduite avant de commencer les audiences afin d'assurer le bon fonctionnement de la rencontre. Voici les points que les commissaires doivent indiquer aux citoyens :

- Les groupes ont 5 minutes pour exposer leur position auprès des commissaires ;
- Les commissaires ont ensuite 3 à 5 minutes pour poser des questions au groupe ;
- L'audience ne peut applaudir ou manifester de quelque façon que ce soit son accord ou son désaccord avec les positions exprimées, cela afin de conserver une certaine neutralité de l'audience (pas de parti pris).



Annexe 5. 🍅 Et si la souveraineté alimentaire régnait ?

La souveraineté alimentaire est un concept développé et présenté pour la première fois par Via Campesina lors du Sommet de l'alimentation organisé par la FAO à Rome en 1996. Il a depuis été repris et précisé par les altermondialistes lors des différents forums sociaux mondiaux.

La souveraineté alimentaire est présentée comme le droit des peuples à définir leur propre politique alimentaire et agricole, à déterminer leur degré d'autonomie alimentaire, à réglementer leur production et leurs échanges et à éliminer le dumping sur leurs marchés. La souveraineté alimentaire nécessite de modifier l'organisation actuelle des marchés agricoles mise en œuvre par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Intimement liée au concept de sécurité alimentaire qui concerne la quantité d'aliments disponibles, l'accès des populations à ceux-ci, l'utilisation biologique des aliments et le problème de la prévention et de la gestion des crises, la souveraineté alimentaire accorde en outre une importance aux conditions sociales et environnementales entourant la production des aliments. Elle prône un accès plus équitable à la terre pour les paysans pauvres, au moyen si nécessaire d'une réforme agraire et de mécanismes de sécurisation des droits d'usage du foncier.

Du point de vue local, la souveraineté alimentaire favorise le maintien d'une agriculture de proximité destinée en priorité à alimenter les marchés régionaux et nationaux. Les cultures vivrières et l'agriculture familiale de petite échelle doivent être favorisées, parce qu'elles permettent une plus grande efficacité économique, sociale et environnementale que l'agriculture industrielle et les plantations de grande échelle où travaillent de nombreux salariés. La souveraineté alimentaire accorde une place de choix aux femmes.

La souveraineté alimentaire met l'accent sur des techniques agricoles qui favorisent l'autonomie des paysans. Elle est donc favorable à l'agriculture biologique et à l'agriculture paysanne. Elle refuse l'utilisation des plantes transgéniques en agriculture.

Deux mémoires défendant la souveraineté alimentaire :

http://www.equiterre.org/docs/Memoire_Equiterre_CAAAQ_vf.pdf

[http://caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Memoires%20nationales%20Quebec/46-M-Union_producteurs_agricoles\(1\).pdf](http://caaaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Memoires%20nationales%20Quebec/46-M-Union_producteurs_agricoles(1).pdf)

